

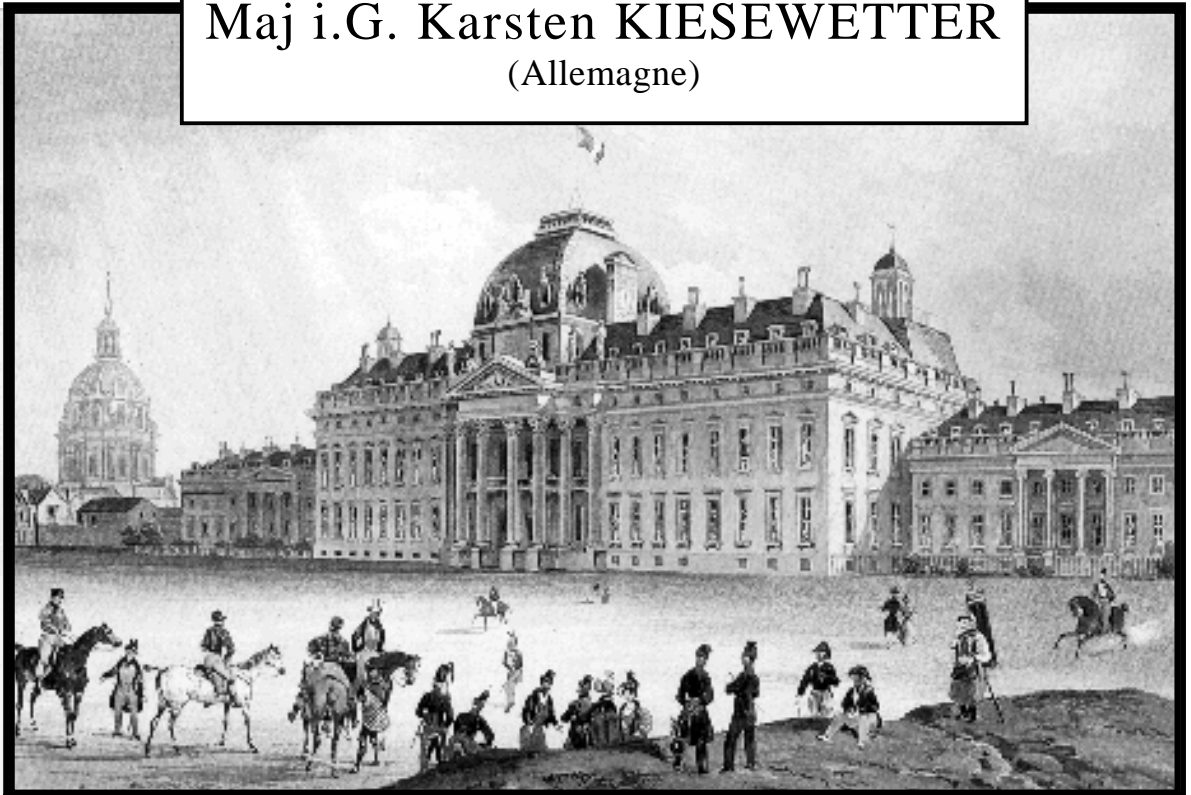
COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE (CID)

Paris

8^{ème} Promotion
(2000 – 2001)

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE
DU

Maj i.G. Karsten KIESEWETTER
(Allemagne)



dans le cadre de l'étude dirigée

« Les menaces non militaires de niveau stratégique »

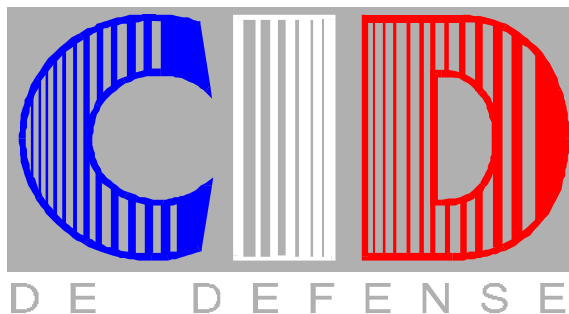
REPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS ECOLOGIQUES SUR LA SECURITE DE L'EUROPE

Directeur : Xavier RAUFER

Directeur des Etudes du Centre Universitaire de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines
(Université Pantheon-Assas, Paris II)

Mars 2001

COLLEGE INTERARMEES



8^{ème} Promotion

Session 2000 – 2001

FICHE DE DOCUMENTATION

- 1 – Rédacteur :** Kieseewetter, Karsten, Major i.G. (Allemagne)
CID Division C Groupe 2
- 2 – Titre générique :** Mémoire de géopolitique
- 3 – Sujet :** Répercussions des changements écologiques sur la sécurité de l'Europe
- 4 – Rédaction :** Paris, le 05 mars 2001
- 5 – Sommaire :** Le présent mémoire a pour propos d'évoquer les répercussions que peuvent avoir les potentiels de conflits d'origine écologique, tant sur la sécurité que sur la politique de sécurité de l'Europe. La première partie est consacrée à l'analyse de l'antagonisme Nord-Sud inhérent à la problématique écologique mondiale. Sur cette base, l'auteur se prononce sur les aspects pertinents en matière de politique de sécurité à partir de manifestations concrètes du changement écologique. A l'aide d'un modèle, il met en lumière la façon dont des facteurs d'ordre écologique influent sur le processus de génération des conflits, tout en décrivant les différentes formes conflictuelles. Ce travail débouche sur les mesures en matière de politique de sécurité. L'auteur a pris l'initiative de les développer, pour permettre aux décideurs de relever les défis de manière active ou réactive, en mettant à profit les synergies existantes.
- 6 – Mots clés :** changement écologique ; conflits d'origine écologique ; développement durable ; effets synergiques; notion élargie de la sécurité

REPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS ECOLOGIQUES SUR LA SECURITE DE L'EUROPE

SOMMAIRE

Partie I

Les manifestations du changement écologique comme origine de conflits

L'antagonisme Nord-Sud

Catégories du changement écologique

Bilan provisoire

Partie II

Conflits d'origine écologique

Conditions-cadres

Effets sociaux

Typologie des conflits

Autres scénarios de conflits

Partie III

Outils en matière de politique de sécurité

Le concept global dit de syndrome

Emploi des forces armées

Création de capacités

Mesures diverses

Préambule

Objectif du mémoire

A l'aube du XXI^e siècle, il existe des défis écologiques planétaires. L'accroissement des nuisances d'origine humaine au niveau local, régional et mondial fait surgir des problématiques d'ordre sécuritaire, qui ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur notre vieux continent à la forte densité démographique et au taux d'industrialisation élevé, tout en comportant de multiples risques pour la stabilité internationale. Le présent mémoire a pour but de mettre en évidence la corrélation qui existe entre l'environnement et la sécurité et de décrire les conséquences qui en découlent pour la sécurité en Europe.

Définitions

De par ses effets destructeurs sur l'environnement, la surexploitation des ressources a pour conséquence l'anéantissement des bases de vie dans diverses régions du monde¹. A l'échelle mondiale, les dégradations écologiques et l'exploitation des ressources ont pris de telles dimensions qu'elles compromettent ou mettent en danger l'évolution de l'humanité². Il s'agit de problèmes d'origine humaine dont les conséquences se caractérisent par des effets à long terme souvent irréversibles³. C'est cette nouvelle dimension qui caractérise le changement écologique.

Au sens le plus large du terme, la sécurité comprend toutes les mesures censées protéger l'individu contre une dégradation radicale de ses conditions de vie⁴. Outre sa traditionnelle dimension militaire, la sécurité englobe donc également des aspects écologiques, économiques, sociaux et politiques ce qui permet de parler d'une notion élargie de la sécurité. Par conséquent, la sécurité écologique porte sur les mesures visant à prévenir, à combattre ou à enrayer des conflits de portée internationale dus, intégralement ou en partie seulement, à des causes écologiques⁵.

¹ Bächler, Günther u.a. Umweltzerstörung – Krieg oder Kooperation: Ökologische Konflikte im internationalen System und Möglichkeiten der friedlichen Bearbeitung, Münster 1993, p. 8.

² Wöhlcke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Politisches Management von Umweltkonflikten, Ebenhausen; Stiftung Wissenschaft und Politik (ed.) Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, 1997, p. 27

³ Homer-Dixon, Thomas F., "On the Threshold, Environmental Changes as Causes of Acute Conflict", pp. 76-116 International Security, USA, 1991, p. 91

⁴ Görrissen, Thorsten, "Grenzüberschreitende Umweltzerstörung und ökologische Sicherheit in Europa", pp. 119-128 Schwerdtfeger, Johannes (ed.), Bahr, Egon (ed.), Krell, Gert (ed.), Friedensgutachten 1991, Münster, 1991, p. 119

⁵ Kaldrack, Gerd, "Neues Denken in der Sicherheitspolitik / Die Bundeswehr vor der ökologischen Herausforderung", Information für die Truppe, vol. 11, November 1992, p. 60

Le terme Europe fait référence aux Etats membres de l'Union européenne ainsi qu'aux Etats membres européens de l'OTAN dont l'action s'oriente selon un système de valeurs communes qui comprend également la politique de sécurité⁶.

Par le terme pays industriels désigne-t-on les pays riches du Nord regroupés au sein de l'OCDE⁷ tandis que la notion « pays en voie de développement » ou les « pays pauvres du Sud » s'applique notamment à ceux faisant d'une manière générale partie du groupe des 77⁸. Pour approximative qu'elle soit, cette classification sommaire est néanmoins tout à fait suffisante pour permettre une analyse de la thématique dans le cadre de la présente étude.

Structure du mémoire

Cette étude se propose d'esquisser, dans un premier temps, l'antagonisme Nord-Sud inhérent à la problématique écologique mondiale. Elle passe ensuite en revue les manifestations du changement écologique dans la mesure où elles comportent un risque sécuritaire. A partir de ces conclusions, le processus de génération des conflits fait l'objet d'une modélisation avec présentation de différentes formes conflictuelles. L'auteur en déduit alors les mesures susceptibles, en matière de politique de sécurité, de sauvegarder de manière active et réactive les intérêts sécuritaires de l'Europe. A cette fin, il procède, dans l'esprit de Clausewitz, par voie empirique en tenant notamment compte des mesures théoriquement envisageables⁹. Ces dernières constituent en partie le fruit de ses réflexions. L'étude se termine par un résumé.

Introduction

L'importance sécuritaire du problème de l'environnement qui peut mener à « une guerre des ressources », est illustrée par ces exemples:

1. Après avoir réalisé le barrage sur le cours supérieur de l'Euphrate, la Turquie, Etat membre de l'OTAN, exerce un contrôle sur 98,8 % des réserves hydrauliques de l'Euphrate et, par cela même,

⁶ L'Europe au sens de cette étude : la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Suède, l'Espagne, la Norvège, la Turquie, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie.

⁷ Etats membres de l'OCDE : la Belgique, l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, l'Autriche, le Portugal, la Suède, la Suisse, l'Espagne, la Turquie.

⁸ Wöhlcke, Manfred, Der ökologische Nord-Süd-Konflikt: Interessen, Argumente und Verantwortlichkeiten im Rahmen der internationalen Umweltpolitik, Ebenhausen; Stiftung Wissenschaft und Politik (ed.), 1992, pp. 13-15

⁹ Kutz, Martin, Geschichte als Empirie oder Ideologie: Die Analyse der Revolutions- und napoleonischen Kriege bei Clausewitz und ihre Verfälschungen im deutschen militärischen Führungsdenken seit Schlieffen, Hamburg; Fachgruppe Sozialwissenschaften, 1989, pp. 5-7

la haute main sur l'approvisionnement de la Syrie en eau douce qui couvre 90 % de ses besoins par les eaux de l'Euphrate (voir paragraphe 1.2.4).

2. Dès 1993, la pénurie d'eau autour de la mer d'Aral conjuguée à une forte croissance démographique a provoqué le déracinement de quelque 750 000 personnes avec pour conséquence des accrochages entre les pays riverains, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan (voir paragraphes 2.2.3 et 2.3.1).

Les exemples suivants montrent les groupes apocalyptiques – des terroristes extrêmes - réagissant aux menaces sur l'écologie (écoterroristes) ou montant des attaques très nuisibles à l'environnement (la secte Aum):

3. En 1996, des écoterroristes ont commis un attentat à la bombe contre la ligne ferroviaire Lüchow – Dannenberg afin de protester contre le centre de stockage définitif pour déchets nucléaires du même nom. Peu après, un acte de sabotage fut perpétré contre la ligne ferroviaire très fréquentée qui relie Hanovre à Göttingen¹⁰ (voir paragraphe 2.4.2).
4. En perpétrant ses actes terroristes en 1994 à Matsumoto et en 1995 à Tokyo, la secte Aum a eu recours à l'agent chimique sarin et était en passe de préparer des attentats au charbon, agent biologique extrêmement toxique, et à la toxine butolique dans le métro de Tokyo. A Tokyo, 12 personnes furent tuées et 5 500 blessées (voir paragraphe 2.4.3).

Sur le plan politique, le caractère explosif du changement écologique se traduit par les Sommets sur le climat mondial, tels que ceux organisés en 1997 à Kyoto ou en 2000 à La Haye, destinés à faire adopter des mesures appropriées pour lutter contre le réchauffement de la Terre et les changements climatiques qu'il entraîne.

1. Les manifestations du changement écologique comme origine de conflits

Dans le débat écologique, il y a lieu de distinguer à l'échelle planétaire entre pays industriels et pays en voie de développement. Pour cette raison, sera ci-après élucidé tout d'abord l'antagonisme entre ces deux catégories pour ensuite esquisser les différents types de problèmes écologiques qui caractérisent le changement écologique et qui contribuent considérablement à la naissance de conflits d'origine écologique¹¹.

1.1 L'antagonisme Nord-Sud

¹⁰ Rauffer, Xavier (dir.), Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces, Paris; collection défense et défis nouveaux, 1998, p. 97

¹¹ Wöhlcke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?, Baden-Baden; Stiftung Wissenschaft und Politik (ed.), 1997, pp. 38-39

1.1.1 Les déséquilibres structurels

Le fait que les pays industriels et les pays en voie de développement soient différemment soumis aux problèmes écologiques résulte, entre autres, des facteurs suivants :

Dans les pays en voie de développement, tant les moyens financiers et matériels que les capacités intellectuelles, en l'occurrence le système et le niveau d'éducation, sont insuffisants. Le manque de politique de l'information vis-à-vis de la population et une infrastructure insuffisante viennent aggraver cette situation¹².

Les pays situés dans les zones arides subtropicales sont les premiers visés par les problèmes climatiques de sorte que les effets du changement climatique global s'y font particulièrement sentir.

Souvent, les institutions sociales et politiques dans les pays en voie de développement s'avèrent inaptes à répondre aux exigences découlant des bouleversements écologiques. Globalement, l'adaptabilité des économies sous-développées n'est guère suffisante pour affronter avec efficacité les problèmes résultant du changement écologique¹³.

Les déséquilibres structurels entre pays industriels et pays en voie de développement se sont accentués au cours des dernières décennies. Une cause en est la mondialisation économique avec l'importance toujours croissante de la répartition internationale du travail et les mutations économiques, techniques et sociales qu'apporte cette mondialisation¹⁴.

1.1.2 La responsabilité des pays industriels

Les pays industriels ont, au moins par voie indirecte, leur part de responsabilité dans la destruction de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelles dans les pays en voie de développement. Leurs besoins en matière d'importation ainsi que les lois du marché contribuent à l'abandon des traditionnelles méthodes de gestion durable au profit de méthodes aux effets dévastateurs pour l'environnement. Même des actions à priori salutaires, comme par exemple l'aide fournie en matière sanitaire, ont en partie un effet contraire à celui escompté en aggravant la situation de départ par une plus forte croissance démographique¹⁵.

¹² Sauer, Gustav W., Zur Entwicklung des globalen Energiebedarfs und Treibhauseffektes: Sicherheitspolitische Determinanten für das 21. Jahrhundert?, Hamburg; Arbeitsgruppe Energie, 1997, p. 24

¹³ Heck, Hans-Dieter, "Die Mär vom gemeinsamen Boot. Gewinner und Verlierer der weltweiten Klimaerwärmung", Bild der Wissenschaft, vol. 3, 1995, p. 60

¹⁴ Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: Globale Umweltveränderungen (WBGU), "Horizontale Integration – Das Syndromkonzept", pp. 111 – 132, Jahrgutachten 1996, Bremerhaven; 1996, p. 116

¹⁵ Schoeps, Joachim, "In jeder Sekunde drei Menschen mehr", Der Spiegel, vol. 10, octobre 1993, p.

S'y ajoute que les pays riches sont considérés dans les pays du tiers monde comme un modèle à imiter en ce qui concerne leur système économique et leur mode de vie¹⁶.

1.1.3 Le problème de la répartition des charges sur fond de crise écologique planétaire

Les pays industriels sont bien les principaux responsables de la crise écologique mondiale.

La consommation effrénée des pays du Nord s'avère particulièrement polluante. En Allemagne, le taux de consommation par tête d'habitant est dix fois supérieur à celui de beaucoup de pays en voie de développement¹⁷. Les pays industriels portent également la responsabilité principale de l'effet de serre. En Europe et en Amérique du Nord, les émissions en gaz carbonique sont à peu près huit fois plus élevées que celles produites en commun par l'Afrique et l'Amérique latine¹⁸.

A travers l'atmosphère, les pays industriels propagent les nuisances dans le monde entier. Au tiers monde, les effets s'en font sentir surtout au niveau régional, notamment par la dégradation des sols et la pénurie d'eau. Comme les pays industriels ne sont pas directement concernés par ces dégradations, un problème se pose en termes de répartition des charges. La littérature spécialisée n'hésite d'ailleurs pas à qualifier ce comportement de « auto-privilegiation écologique¹⁹ » des pays industriels.

De par leurs moyens techniques, financiers et scientifiques, ceux-ci pourraient apporter une contribution essentielle à la réduction des nuisances à l'échelle globale ce que – par crainte de voir leur niveau de vie baisser – ils ne font qu'en tergiversant comme en témoigne, entre autres, l'échec du Sommet sur le climat mondial à La Haye²⁰.

Force est de constater que la problématique écologique mondiale renferme un considérable potentiel de conflits pour les rapports entre les pays du Nord et ceux du Sud.

1.2 Les catégories du changement écologique

1.2.1 La dégradation de l'atmosphère

La dégradation de l'atmosphère se manifeste notamment par :

¹⁶ Weizsäcker, Ernst Ullrich von et al., Faktor Vier: Doppelter Wohlstand – halbiertes Naturverbrauch. Der neue Bericht an den Club of Rome, München; 1997, p. 243

¹⁷ op. cit., p. 243

¹⁸ Globus Kartendienst GmbH, vol. 52, n° 4443, 1997

¹⁹ op. cit. Wöhlcke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?, p. 95

²⁰ op. cit. Wöhlcke, Manfred, Der ökologische Nord-Süd-Konflikt, pp. 6-7

- l'effet de serre qui par le biais du réchauffement de la Terre sera vraisemblablement lourd de conséquences en matière climatique. Etant donné que les effets des mesures prises à son égard ne se font sentir qu'à long terme, il est considéré comme la menace écologique la plus importante²¹. Le réchauffement de la Terre est le résultat des émissions de gaz à effet de serre dont la part du gaz carbonique s'élève à 50 %. Phénomène étroitement lié au réchauffement de la Terre, le relèvement du niveau de la mer revêt une importance toute particulière. Celui-ci a pour origine l'expansion thermique de l'eau des océans ainsi que la fonte des glaciers et des calottes glaciaires. Ainsi, en été 2000, le pôle Nord fut-il passagèrement dépourvu de sa couche glaciaire. Pour les 100 ans à venir, on prévoit une montée de 50 cm du niveau des océans ce qui provoquerait l'inondation de certaines régions côtières et îles d'Europe ainsi que des embouchures du Nil, du Niger, du Po et du Danube²². L'extension des zones d'eau saumâtre vers l'intérieur des pays compromettra l'approvisionnement en eau, l'irrigation des terres et la fertilité des sols²³.
- A travers la destruction de la couche d'ozone stratosphérique, les chlorofluorocarbures comportent de graves risques pour la santé humaine. Les effets sur la photosynthèse et les lourdes conséquences qui en découlent pour l'agriculture vont en s'accroissant.

La dégradation de l'atmosphère se traduira donc essentiellement par des famines et des mouvements migratoires.

1.2.2 La dégradation de la biosphère

L'anéantissement à l'échelle globale des grands espaces et milieux naturels à la suite d'interventions humaines telles que la déforestation et la transformation des pâturages en terres cultivables, a pour effet :

- une diminution de la biodiversité, c'est-à-dire de la variété des espèces, et
- une réduction de la fonction régulatrice des écosystèmes.

En fait, réduites par le déboisement, les forêts ne parviennent plus à assumer leur rôle régulateur du climat et leur fonction de réservoir d'eau ce qui cause, par le biais de la faible pluviosité qui en résulte, de graves dégâts dans le domaine agricole avec pour conséquence l'érosion des sols.

²¹ Weizsäcker, Ernst Ullrich von, "Hätte ein Dritter Weltkrieg ökologische Ursachen? Ökologisches Konfliktpotential und Handlungsoptionen", Bürger im Staat, vol. 45, n° 1, février 1995, p. 57

²² Galus, Christiane, Tardieu, Vincent, "La mer monte, les courants changent", Le Monde – Supplément, n° 17357, 18.11.2000, p. 4

²³ Sauer, Gustav W., "Wie der Treibhauseffekt die Kriegsgefahr verschärft", Frankfurter Rundschau, 24.10.1997, p. 8

La dégradation de la biosphère compromet ainsi les bases de l'alimentation humaine ce qui provoque des mouvements migratoires²⁴.

1.2.3 La raréfaction des ressources non renouvelables

Par ressources non renouvelables nous entendons surtout les ressources d'énergie pétrole, charbon et gaz naturel. Notamment l'exploitation du pétrole en tant que matière première d'intérêt stratégique occupera une place particulièrement importante dans le cadre de cette étude étant donné que la stabilité politique des principaux pays producteurs de l'Europe est liée à cette question.

Au cours du siècle à venir, on prévoit l'épuisement des réserves mondiales de pétrole et de gaz naturel. Les pays de l'OPEP disposent de plus des trois quarts des réserves de pétrole prouvées récupérables dont la moitié est sous le contrôle de l'Arabie saoudite, de l'Irak, de l'Iran et du Koweït²⁵.

Cela prouve que notamment la région du Golfe conservera une importance capitale en matière de politique de sécurité comme l'illustrent la guerre du Golfe en 1991 et celle dite des quatre jours en décembre 1998²⁶. L'Europe occidentale, tributaire d'importations, aura un intérêt tout particulier à mener une politique de protection des ressources avec l'objectif de réduire des dépendances.

Nombre de pays en voie de développement sont obligés d'importer la quasi-totalité de leurs besoins en matière de pétrole. L'accentuation de la pénurie d'énergie et la hausse des prix qui s'ensuit constituent pour eux une réelle menace puisque les moyens technologiques et financiers permettant de mettre en exploitation des sources d'énergie autres leur font défaut. D'ici à 2020, on prévoit que la population mondiale atteindra un chiffre compris entre 7,6 et 8,5 milliards d'hommes, une augmentation qui s'effectuera à hauteur de 95 % dans les pays en voie de développement. Le caractère de plus en plus aigu de la raréfaction des matières premières provoquera un accroissement des conflits de répartition avec son cortège de mouvements migratoires²⁷.

1.2.4 La raréfaction des ressources renouvelables

²⁴ op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: Globale Umweltveränderungen (WBGU), "Horizontale Integration – Das Syndromkonzept", Jahrgutachten 1996, Bremerhaven; 1996, p. 115

²⁵ op.cit. Wöhleke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?, pp. 55-56

²⁶ Hecht, Rudolf, "Neue Bedrohungen und adäquate Sicherheit", Schriftenreihe der Landesverteidigungsakademie, vol. 2, février 1993, p. 93

²⁷ Münz, Rainer, Ullrich, Ralf, "Bevölkerungswachstum: Ein globales Problem", pp. 35-70, Opitz, Peter J. (ed.), Weltprobleme, Bonn ; Bundeszentrale für politische Bildung, 1995, p. 37

L'eau et la forêt constituent des exemples de ressources naturelles renouvelables. Le monde scientifique s'accorde à considérer la pénurie d'eau comme le problème écologique recelant le plus grand potentiel de conflits et comme la plus grande menace pour la paix mondiale²⁸.

Irrigation des terres, industrialisation et urbanisation ont pour effet la surexploitation des réserves en eau douce au niveau local et régional. La pénurie et la pollution qu'on enregistre dans ce domaine dans beaucoup de parties du monde aboutit de plus en plus souvent à des conflits économiques, sociaux et politiques qui ne sont pas sans conséquence sur la politique de sécurité²⁹.

Les querelles au sujet du Grand Projet Anatolien (GAP) prévoyant l'aménagement du cours supérieur de l'Euphrate illustrent bien l'enjeu que représente cette ressource naturelle qu'est l'eau (voir introduction)³⁰. On estime que si les aménagements projetés par la Turquie sur l' Euphrate se réalisent, le débit restant à disposition de la Syrie sera réduit de 30% à 40%. Un autre exemple est la situation critique en Israël et en Jordanie. Ces territoires pourraient souffrir au début du troisième millénaire d'un déficit permanent en eau de l'ordre de 30%³¹.

S'y ajoute, dans les pays en voie de développement, que les carences en matière d'hygiène et d'approvisionnement en eau potable favorisent la propagation de maladies et d'épidémies. En 1990, 1,2 milliard d'humains manquaient d'eau pure et 2,2 milliards ne disposaient pas d'évacuation pour les eaux usées (voir également paragraphe 1.2.6)³².

1.2.5 La dégradation des sols

Nombreux sont les pays où les sols pâtiennent des détériorations causées par la forte croissance démographique et son corollaire, l'intensification permanente de l'agriculture. Cette dernière se solde par des surexploitations, des indurations et des imperméabilités qui mettent à mal la capacité des sols à se régénérer. Les surfaces cultivables s'étendent de plus en plus à des terres moins fertiles. Même le recours systématique à des engrais chimiques et à des pesticides ne peut plus garantir l'augmentation constante du rendement. Ce dernier ne parvient plus à suivre le rythme de la croissance démographique. Les pays concernés dépendent le plus souvent d'importations ou de l'aide alimentaire internationale. Anéantissant les bases de vie humaines, ces dégradations peuvent être à l'origine de

²⁸ Litzmann, Kurt, M. (ed.), West, Gary D. (ed.), *Environment and Security in an international context*, Bonn, Washington; Bundesumweltministerium, Departement of Defense, 1999, p. 117

²⁹ op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: *Globale Umweltveränderungen (WBGU)*, p. 115

³⁰ Barandat, Jörg, *Wasser – Regionaler Konfliktstoff weltweiter Bedeutung*, Hamburg ; Universität Hamburg – Institut für Friedensforschung und Sicherheitspolitik, 1995, p. 32

³¹ Chauprade, Aymeric, *Introduction à l'analyse géopolitique*, Paris; 1999, p. 225-226

³² Schütze, Christian, "Umweltprobleme: Klima – Wasser – Land", pp. 185-212, Opitz, Peter J. (ed.),

famines, de conflits de répartition et de migrations³³. D'après des estimations avancées par des experts des Nations Unies, d'ici à une cinquantaine d'années, environ 150 millions d'hommes seront obligés d'abandonner leurs terres devenues infertiles pour aller s'installer dans les villes³⁴.

1.2.6 Les déchets

Dans beaucoup de pays sous-développés, la croissance rapide des mégalo-poles s'effectue à un rythme que l'industrialisation, le marché du travail et l'infrastructure urbaine ne peuvent pas suivre. Il existe aujourd'hui dans le monde 39 mégalo-poles avec plus de 5 millions d'habitants dont 28 se trouvent dans les pays du tiers monde. Généralement incontrôlée, l'extension des zones d'habitat s'accompagne d'effets de paupérisation tels que la formation de bidonvilles³⁵.

Conséquences : Outre la pénurie d'eau courante, l'évacuation des eaux usées ainsi que celle des déchets font défaut (voir paragraphe 1.2.4). Ainsi en Afrique, à proximité des grandes agglomérations, naissent des décharges gigantesques qu'on peut qualifier de « bombes à retardement³⁶ ». Le tout entraîne la contamination des sols et des nappes phréatiques avec les répercussions que l'on sait sur l'approvisionnement en eau potable et la santé publique.

Une autre menace représente l'incurie en matière d'élimination des déchets médicaux³⁷. Cette pollution d'origine biologique, causée soit par l'incinération des déchets soit par un stockage inapproprié, comporte un gros risque de transmission de maladies. Notamment les pays industriels n'hésitent pas à se débarrasser des déchets infectieux produits par leurs hôpitaux ou cliniques en haute mer ce qui contribue à la pollution des océans.

1.2.7 Les catastrophes naturelles

Facteurs écologiques quasi impondérables, les catastrophes naturelles peuvent contribuer à l'instabilité politique et déclencher ou renforcer des processus importants en matière de politique de sécurité. Par rapport aux causes d'origine naturelle qui dominaient jusque-là, le nombre des causes dites

Weltprobleme, Bonn ; Bundeszentrale für politische Bildung, 1995, pp. 202-203
³³ op.cit. Münz, Rainer, Ullrich, Ralf, p. 54

³⁴ op.cit. Wöhlcke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?, p. 68

³⁵ op.cit. Münz, Rainer, Ullrich, Ralf, pp. 57-59

³⁶ op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: Globale Umweltveränderungen, p. 150

³⁷ Alexander, George A., Ecoterrorism and Nontraditional Military Threats", Military Medicine, vol. 165, n° 1, janvier 2000, p. 3

anthropogènes telles que la déforestation tropicale, va crescendo. Etant donné que l'influence de l'homme sur les écosystèmes s'étend désormais à la planète tout entière, il devient de plus en plus compliqué de savoir si une catastrophe est d'origine naturelle ou humaine. Ainsi, suppose-t-on que le phénomène El niño ou La niña avec ces effets désastreux est dû, entre autres, à la recrudescence des émissions de gaz carbonique. Il faut cependant constater que le nombre de personnes périssant dans des cataclysmes est beaucoup moins élevé que celui des personnes déplacées pour cause de catastrophe naturelle³⁸.

1.3 Bilan provisoire

En résumé, on peut tirer, jusqu'ici, les conclusions suivantes :

Il y a interdépendance entre les différentes catégories du changement écologique ce qui ne permet pas toujours d'établir une claire distinction entre celles-ci.

Dû essentiellement à des facteurs humains, le changement écologique opère des modifications au niveau de la disponibilité et de la répartition des ressources naturelles pour aboutir ensuite à des problèmes sociaux ou des conflits.

Tandis que les problèmes clés du changement écologique sont principalement causés par les pays industriels, les conséquences, elles, sont, dans un premier temps, surtout sensibles dans les pays sous-développés où elles engendrent des risques d'ordre sécuritaire.

Ces risques peuvent, en fin de compte, se répercuter sur les pays industriels.

2. Les conflits d'origine écologique

Il convient d'étudier par la suite comment les catégories de dégradations de l'environnement et de pénuries de ressources esquissées ci-dessus peuvent contribuer au processus de génération des conflits. A ce sujet, la littérature spécialisée propose différents modèles. L'auteur s'en tiendra, cependant, à l'étude déjà mentionnée de l'OTAN³⁹, celle-ci étant la plus actuelle en ce moment.

2.1 Conditions-cadres

³⁸ op.cit. Wöhlcke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?, p. 73

Le modèle à analyser part des prémisses suivantes :

Les rapports de cause à effet qu' il convient de soumettre à l'examen sont à considérer comme des possibilités et non pas comme un mécanisme rigide.

La question de savoir quels effets seront déclenchés par les processus est fonction tant des conditions-cadres que des stratégies politiques adoptées pour résoudre les problèmes rencontrés. Cela dit, des mesures de prévention appropriées permettent de réduire au minimum le potentiel de conflits inhérent aux crises écologiques. Le modèle en question repose sur les conditions-cadres suivantes d'un système social :

1. le degré de stabilité du système politique,
2. la capacité à résoudre des problèmes,
3. les conditions économiques et technologiques,
4. les conditions culturelles et ethnico-politiques.

D'autres modèles se réfèrent en outre à la démographie comme étant un élément essentiel⁴⁰. Dans notre modèle ce facteur est pris en considération sous forme du degré de stabilité.

2.2 Effets sociaux

Sur fond de ces conditions-cadres, les formes de dégradation de l'environnement et de pénuries de ressources naturelles esquissées au paragraphe 1.2 aboutissent à différents effets dans la modélisation. En règle générale, la dégradation écologique débouche sur des problèmes sociaux ce qui permet de la qualifier de source de conflits indirecte. La pénurie de ressources, en revanche, peut conduire directement à des conflits ou, dans un premier temps, avoir des effets sociaux qui, de leur côté, recèlent un potentiel de conflits correspondant⁴¹. La littérature spécialisée, pour sa part, a de plus en plus tendance à distinguer entre effets politiques, économiques et démographiques dont l'analyse en détail dépasserait cependant le cadre de cette étude.

Les effets sociaux se traduisent notamment par

- la baisse de la production agricole,
- la paupérisation,
- des mouvements migratoires,

³⁹ Voir note n° 28

⁴⁰ op.cit. Homer-Dixon, Thomas F., pp. 85-86

⁴¹ op.cit. Litzmann, Kurt M. (ed.) ; West, Gary D. (ed.), p. 100

- des problèmes sanitaires ainsi que
- des troubles dans le fonctionnement du domaine socio-institutionnel⁴².

2.2.1 La baisse de la production agricole

Cet effet est surtout dû aux dégradations de l'atmosphère et de la biosphère ainsi que du sol (voir chapitre 1). Comme l'illustre l'exemple du Sahel, cette situation peut déboucher sur des conflits de répartition.

Le caractère explosif de cette évolution est particulièrement sensible dans les pays où les taux de croissance annuels de la population progressent plus rapidement que ceux de la production alimentaire. A l'échelle mondiale, les taux de croissance annuels de la production alimentaire dépassent ceux de la population de 0,37 %. En Afrique, cependant, ils restent inférieurs d'un point à la croissance démographique. Ainsi, il paraît évident qu'il existe un problème de répartition⁴³.

2.2.2 La paupérisation

La productivité économique est particulièrement sujette aux perturbations dans le domaine de l'environnement telles que la dégradation des sols (paragraphe 1.2.5) ou les catastrophes naturelles (paragraphe 1.2.7) dans les sociétés où l'économie et l'environnement sont largement interdépendants et où la production agricole assure une grande partie du P.N.B. Alors que les sols constituant la base de l'alimentation de la population ne cessent de s'épuiser (paragraphe 1.2.5), les terres plus rentables, elles, servent à la culture des « cash crops⁴⁴ » qui, eux, sont réservés au marché mondial. Du coup, l'économie de subsistance en pâtit avec, à la clef, la paupérisation de la population et des famines susceptibles de déboucher sur des conflits de répartition ou de déclencher des mouvements migratoires⁴⁵.

2.2.3 Les mouvements migratoires

En principe, les mouvements migratoires ne constituent nullement un nouveau phénomène. Ils ont leur origine dans le souci de fuir des conditions-cadres perçues comme insatisfaisantes ou susceptibles de porter atteinte à la vie ainsi que dans la propension des individus à rechercher des conditions de vie plus prometteuses. Depuis les années 80 du siècle dernier, l'action de l'homme sur l'environnement

⁴² op.cit. Homer-Dixon, Thomas F., p. 91

⁴³ op.cit. Urff, Winfried von, p. 219

⁴⁴ Par le terme « cash crops » on désigne des produits agricoles destinés presque exclusivement au marché mondial. Ils contrastent avec les produits ne servant qu'à l'alimentation de la population.

⁴⁵ op.cit. Schütze, Christian, p. 209

entraînant des phénomènes tels que la dégradation du sol, la raréfaction des ressources naturelles, des cataclysmes ou bien les répercussions de l'effet de serre, constitue la cause principale des mouvements migratoires. Là où les bases de vie écologiques sont détruites, les sols ne suffisent plus à nourrir une population de plus en plus croissante qui est finalement condamnée à l'exode⁴⁶.

A titre d'exemple, il convient de citer le dessèchement qui frappe la région autour de la mer d'Aral (voir introduction)⁴⁷.

Dans les régions d'accueil, ces flux migratoires provoquent des tensions sociales tout en compromettant la stabilité politique⁴⁸.

2.2.4 Les problèmes sanitaires

Les changements écologiques sont de plus en plus susceptibles de compromettre la santé et d'affecter la sécurité d'un pays. Outre le trou d'ozone (paragraphe 1.2.1) et les incuries en matière d'évacuation des déchets (paragraphe 1.2.6), sont mis en cause les facteurs suivants :

Sous l'effet du réchauffement global et d'une humidité de l'atmosphère plus élevée, des agents pathogènes pénètrent dans des régions où ils n'étaient pas présents auparavant.

D'autre part, l'exploitation, à ciel ouvert ou au fond, de ressources non renouvelables sans respect de l'environnement naturel peut provoquer des nuisances. C'est le cas notamment dans les pays en voie de développement où le risque de libération de substances toxiques est élevé. La contamination des sols, des eaux de surface et des nappes phréatiques, les méthodes de gestion agricole et la surexploitation des fonds de pêche ont des effets néfastes sur la biodiversité tout en causant de graves préjudices sanitaires à la population⁴⁹.

Si, dans la majorité des cas, les problèmes sanitaires ne conduisent pas directement à des conflits violents, ils accroissent pourtant le potentiel de conflits en exacerbant d'autres effets sociaux. Ainsi par exemple, des épidémies peuvent-elles provoquer des migrations et l'appauvrissement de la population

⁴⁶ op.cit. Wöhlcke, Manfred, *Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?*, pp. 91-92

⁴⁷ Sager, Wilhelm, "Zündstoff Wasser – Quelle für Konflikte oder Medium für Kooperation", *Truppenpraxis/Wehrausbildung*, vol. 42, n° 12, décembre 1998, p. 804

⁴⁸ Braillard, Philippe, "La situation de la sécurité en Europe", pp. 21-25, *La sécurité en Europe : Vers une flexibilité interinstitutionnelle?* ; Genève, Institut européen de l'Université de Genève, 1997, p. 22

⁴⁹ op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: *Globale Umweltveränderungen (WBGU)*, pp. 123-124

indigène ou bien des famines. De même, des exodes, la pauvreté ou des famines peuvent détériorer les conditions de vie au point de favoriser l'apparition de maladies infectieuses⁵⁰.

2.2.5 Les troubles dans le fonctionnement du domaine socio-institutionnel

Face aux dysfonctionnements décrits plus haut, les populations perdent la confiance dans les institutions qu'elles avaient jusqu'alors acceptées et légitimées. Les structures sociales se décomposent et, sous forme d'effets en retour, les situations s'aggravent dans les diverses formes de société⁵¹. Une tendance qui est encore renforcée par une démographie galopante.

Viennent s'y ajouter parfois d'autres facteurs encore dont par exemple :

- des stratégies d'aide au développement inadaptées telles que la sédentarisation de nomades ou l'abandon des méthodes de gestion agricole durables au profit de la culture intensive ;
- des bouleversements sensibles au niveau de la société tout entière tels que la dissolution des traditionnels systèmes de solidarité communautaires et le glissement des structures locales des prix sous l'effet d'importations subventionnées en provenance des pays industriels. Ce phénomène va souvent de pair avec un changement culturel⁵².

Il sera maintenant question des conflits pouvant résulter de problèmes sociaux ou bien directement de la pénurie de ressources.

2.3 Typologie des conflits

Les ouvrages spécialisés distinguent, pour l'essentiel, trois conflits types qui, en fait, n'existent guère à l'état pur.

2.3.1 Conflits simples dits de pénurie

Les conflits de ce type ont notamment pour enjeu des ressources naturelles disponibles au niveau régional telles que l'eau douce, les fonds de pêche et les surfaces arables. Ces ressources renouvelables sont une cause de conflits notamment dans les régions où elles font figure de biens rares et vitaux⁵³. Il convient de citer, à ce propos, les exemples suivants :

⁵⁰ op.cit. Litzmann, Kurt M. (ed.), West, Gary D. (ed.), p. 101

⁵¹ op.cit. Homer-Dixon, Thomas F., pp. 97-98

⁵² op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: Globale Umweltveränderungen, p. 121

⁵³ Linneberger, Volker, Nutzung globaler Ressourcen als Konfliktpotential, Hamburg; Institut für Friedensforschung und Sicherheitspolitik an der Universität Hamburg, p. 58

- Les affrontements sur fond de pénurie d'eau entre le Kirghizistan et l'Ouzbékistan dans la région autour de la mer d'Aral (voir introduction)⁵⁴.
- Les famines et conflits provoqués au Rwanda par le manque de terres cultivables suite à une forte croissance démographique⁵⁵.
- Les querelles entre la Turquie et la Syrie au sujet du barrage sur l'Euphrate (voir paragraphe 1.2.4).

Il paraît probable que l'eau bien plus que le pétrole constituera l'enjeu des futurs scénarios de guerre notamment au Proche-Orient. De même, on s'attend, aussi bien sur la péninsule ibérique que dans d'autres zones semi-arides, à ce que le tourisme de masse ne fasse qu'accentuer des conflits déjà apparents⁵⁶. Ainsi, l'île des Baléares Majorque nécessite-t-elle aujourd'hui déjà un approvisionnement supplémentaire par voie maritime pour couvrir ses besoins en eau douce.

2.3.2 Conflits identitaires

Ce type de conflit a son origine dans les mouvements migratoires provoqués, comme cela a été précisé au paragraphe 2.2.3, par des changements écologiques. Les privations et le stress qu'entraînent ces changements ont pour effet de renforcer, d'une part, les liens au sein d'un même groupe ethnique tout en favorisant, d'autre part, des réflexes d'exclusion et de discrimination envers d'autres ethnies avec, à la clef, des affrontements violents, voire des génocides comme ce fut le cas au Rwanda. Le potentiel de conflits produit ses effets surtout aux niveaux intérieur et régional des pays en voie de développement concernés⁵⁷. Cette évolution peut également représenter une menace pour la sécurité internationale par le fait que les flux migratoires sont susceptibles de porter atteinte à la stabilité politique ou d'excéder durablement les capacités économiques et sociales des pays d'accueil⁵⁸.

Au fur et à mesure qu'accroissent, dans les pays en voie de développement, la population et le stress causé par les changements écologiques, les flux migratoires vers les pays plus riches ne cesseront de croître. Par le nombre en hausse constante de personnes déplacées pour cause de crise écologique, le

⁵⁴ op.cit. Sager, Wilhelm, p. 804

⁵⁵ Hofmeier, Rolf, (ed.), Schönborn, Matthias (ed.), Politisches Lexikon für Afrika, München, 1984, p. 287

⁵⁶ op.cit. Linneweber, Volker, p. 59

⁵⁷ Bächler, G. (ed.), Umweltflüchtlinge – Das Konfliktpotential von morgen?, Münster; 1994, pp. 64-65

⁵⁸ op.cit. Bächler, Günther et al., pp. 51-52

caractère explosif de ce type de conflit va en s'accroissant à l'échelle globale ce qui finira par exporter un gros potentiel de conflits vers l'Europe⁵⁹.

2.3.3 Conflits relatifs de pénurie

Ce type de conflit se manifeste lorsque les dégradations écologiques sont telles qu'elles empêchent les pays sous-développés d'atteindre un niveau de prospérité plus élevé. La grogne au sein de la population monte dans la mesure où elle perçoit une disproportion entre son niveau de vie réel et celui qu'elle juge avoir mérité. Au fur et à mesure que se détériore la situation économique, le mécontentement augmente. A partir d'un seuil critique, les agressions se tournent contre ceux qui sont tenus pour responsables de la misère économique ou qui sont considérés comme profiteurs du système⁶⁰.

Accroissant le déclin économique et favorisant la dissolution des structures sociales, ce type de conflit conduit, par le biais d'un effet en retour, à une exacerbation des problèmes⁶¹.

2.3.4 Bilan provisoire

De ce qui précède peuvent être déduites les conclusions suivantes :

Aucun problème écologique ne conduit inéluctablement à un conflit violent, beaucoup d'entre eux peuvent être réglés par des moyens non-violents.

La gravité d'un problème écologique dépend des conditions-cadres exposées plus haut qu'il convient de replacer dans leur contexte spécifique. Ainsi, il ne fait aucun doute que, par exemple, un litige entre Israël et la Jordanie portant sur un problème d'eau est autrement plus explosif qu'un scénario similaire ayant pour protagonistes l'Autriche et la Hongrie.

En principe, les conditions-cadres prédominant dans le tiers monde se prêtent davantage à l'éclatement de conflits violents que les structures sociales consolidées des pays industriels. En conséquence, le Sud est davantage exposé au risque de guerre écologique que le Nord.

La plupart des guerres et conflits d'origine écologique éclatent dans les régions du tiers monde particulièrement vulnérables à des problèmes écologiques comme par exemple au Moyen-Orient. Ces pays se caractérisent non seulement par des risques écologiques plus élevés mais également par le fait que le seuil de la confrontation est plus vite dépassé⁶².

⁵⁹ op.cit. Homer-Dixon, Thomas F., pp. 112-113

⁶⁰ op.cit. Hecht, Rudolf, pp. 96-97

⁶¹ op.cit. Homer-Dixon, Thomas F., pp. 109-110

⁶² op.cit. Litzmann, Kurt M. (ed.), West, Gary D. (ed.), p. 88

Les différentes formes de conflits peuvent se traduire par

- la dégradation ou bien la rupture des relations commerciales avec les pays industriels en Europe et dans le monde ;
- le transfert de potentiel de conflits via les mouvements migratoires vers d'autres régions et vers l'Europe avec le risque de prise d'influence sur la politique extérieure du pays d'accueil (les problèmes que connaît l'Allemagne avec le PKK et sa direction peuvent servir d'exemple à cet égard)⁶³ ;
- le risque de porter atteinte à la stabilité politique du pays d'accueil lorsque les efforts que celui-ci doit fournir dépassent constamment ses capacités économiques et sociales⁶⁴. Du moins par voie indirecte, la migration, par ses effets sociaux et les réactions politiques qu'ils provoquent, peut représenter une menace pour la sécurité. Notamment en Europe, la pression exercée, entre autres, sur les régimes sociaux s'est soldée par des actions xénophobes et des succès électoraux de partis d'extrême droite ;
- le risque d'être soumis au chantage de pays à forte démographie brandissant les flux migratoires comme une menace comme ce fut le cas en 1998 entre l'Albanie et l'Italie⁶⁵ ;
- la violation du droit international et des droits humains (ex. le génocide au Rwanda).

En matière de politique étrangère et de sécurité, ces menaces pèsent sur les intérêts vitaux d'Etats européens comme la France et l'Allemagne. En tant que pays industriels tributaires d'exportations et fortement marqués par l'interdépendance internationale sur le plan économique, ceux-ci ont tout intérêt à maintenir un ordre économique mondial stable reposant sur les règles de l'économie de marché⁶⁶. Il en va de même pour le respect du droit international et des droits humains.

2.4 Autres scénarios de conflits

⁶³ Tomei, Veronica, "Herausforderung Migration. Sicherheitspolitische Implikationen der Wanderungsbewegungen nach Europa", *Truppenpraxis/Wehrausbildung*, vol. 43, n° 2, février 1999, p. 78

⁶⁴ op.cit. Bächler, Günther et al., pp. 51-52

⁶⁵ Angenendt, Steffen, *Deutsche Migrationspolitik im neuen Europa*, Opladen; 1997, pp. 81-83

⁶⁶ *Ministre de la Défense, Livre Blanc sur la Défense*, Paris, 1994, pp. 24-25

2.4.1 La prolifération

La coopération technologique, l'exportation licite ou illicite de produits de haute technologie en provenance des pays industriels ou la prolifération d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques donnent aux pays en voie de développement les moyens de mettre au point des armes de destruction massive. Des missiles à longue portée dotés d'ogives nucléaires, chimiques ou biologiques permettent d'exécuter, sur des distances assez longues, des frappes massives contre les Etats européens qui seraient, du coup, plus vulnérables au chantage⁶⁷. Le programme nucléaire de l'Iraq, sans doute fort avancé, ainsi que les essais nucléaires réalisés par l'Inde et le Pakistan en mai 1998 illustrent bien la gravité de cette menace. Tant la défense classique de l'Alliance que les missions actuelles accomplies dans le cadre de la réaction aux crises ou d'actions humanitaires menées sous l'égide de l'ONU, de l'OTAN et de l'UE sont concernées par le risque de prolifération. Cette menace demande des capacités appropriées en matière de prévention et de gestion des crises⁶⁸.

2.4.2 L'écoterrorisme

L'écoterrorisme est un phénomène qui s'est surtout développé aux Etats-Unis et au Canada. Cependant, l'Europe en a été concernée notamment au cours de la dernière décennie comme nous allons le voir sur quelques exemples de genres très différents.⁶⁹

L'écoterrorisme se manifeste sous deux formes :

- des actions illégales menées par des écologistes fanatiques qui entendent protester ainsi contre la destruction progressive de l'environnement notamment par l'industrie;
- des actes écoterroristes perpétrés par des acteurs non-gouvernementaux en vue de réaliser des objectifs politiques et financiers⁷⁰.

L'écoterrorisme peut donc se manifester sous forme d'attentats, d'agressions, d'incendies criminels ou par le biais de la technologie de l'information (cyberterrorisme). Ainsi, des écoterroristes ont-ils empoisonné, en 1998 à Florence et à Bologne, le gâteau de Noël de l'entreprise Nestlé. Celle-ci fut

Bundesministerium der Verteidigung, Weißbuch, Bonn, 1994, p. 42

⁶⁷ Biden, Joseph R., "Maintaining the Proliferation Fight in the Former Soviet Union", Arms Control Today, n° 2, mars 1999, p. 20

⁶⁸ Riecke, Henning, "NATO's Non-Proliferation and Deterrence Policies: Mixed Signals and the Norm of WMD Non-Use", The Journal of Strategic Studies, vol. 23, janvier 2000, p. 35

⁶⁹ Grenier, Emmanuel, Etude sur la nature des mouvements écologistes et leurs véritables objectifs, Paris; Editions Alcuin, 1999, p.74

⁷⁰ op.cit. Wöhlcke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?, p. 105

finaleme nt obligée d'en retirer du marché cinq millions d'unités ce qui lui a causé un préjudice financier de 170 millions de francs français au total⁷¹.

Un autre exemple plus actuel constitue l'appel lancé par des militants antinucléaires à bloquer les transports nucléaires prévus en mars 2001 pour rapatrier vers l'Allemagne les déchets radioactifs provenant de l'usine de traitement des combustibles nucléaires de la Hague⁷².

2.4.3 Le bioterrorisme

L'accès relativement facile à des substances explosives, toxiques ou radioactives représente également un gros potentiel de risque pour nos sociétés industrielles modernes. Il y a des sectes apocalyptiques qui montent des attaques très nuisibles à l'environnement. Ainsi par exemple, des attentats aux agents biologiques⁷³ menacent-ils la santé et l'alimentation de la population européenne. L'attentat commis en 1995 par la secte japonaise Aum contre le métro de Tokyo illustre bien la gravité de cette problématique (voir introduction)⁷⁴. Cependant, sur le plan des techniques particulièrement complexes, qui sont nécessaires pour la production des agents, l'évaluation de la menace du bioterrorisme est controversée dans les ouvrages de référence⁷⁵.

2.4.4 Guerres écologiques

Les affrontements militaires finissent presque inéluctablement par provoquer des dégâts écologiques. Si, en règle générale, ces derniers ne sont pas un but en soi, ils sont néanmoins acceptés par nécessité militaire. Il en va tout autrement des actes de guerre écologique où la modification des données écologiques est sciemment utilisée comme une arme⁷⁶. On peut citer à titre d'exemple :

- l'emploi du défoliant chimique « agent orange » par les Américains pendant la guerre du Viêt-nam ;
- l'immense catastrophe écologique déclenchée par l'Irak au cours de la deuxième guerre du Golfe suite à la destruction massive des puits de pétrole koweïtiens ;
- l'utilisation de l'eau comme arme écologique (voir paragraphe 2.3.1) ;

⁷¹ Rauffer, Xavier (dir.), *Entreprises : Les 13 pièges du chaos mondial*, Paris ; Collection Criminalité Internationale, 2000, pp. 24-25

⁷² "Proteste mit Blockade gegen Castor geplant", *Die Welt*, 15 novembre 2000

⁷³ Thränert, Oliver, "Bio-Terrorismus: Gefahren und Antworten", *Europäische Sicherheit*, vol. 48, n° 6, juin 1999, pp. 10-11

⁷⁴ Hoffmann, Bruce, "Terrorism by Weapons of Mass Destruction: A Reassessment of the Threat", *Zeitschrift für Sicherheit und Frieden*, vol. 18, février 2000, pp. 126-127

⁷⁵ Merchet, Jean-Dominique, "Bioterrorisme – une menace surévaluée", *Libération*, 21.11.2000

⁷⁶ op.cit. Wöhlcke, Manfred, *Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?*, p. 103

- l'éventuel bombardement d'installations de technique nucléaire et chimiques ainsi que la dégradation de la biosphère par des substances toxiques⁷⁷.

Une guerre écologique peut, militairement parlant, paraître très payante étant donné qu'elle permet de frapper massivement l'adversaire avec un risque relativement faible pour les propres troupes et avec un minimum de moyens. De surcroît, celui-ci est bien contraint à détacher des forces importantes afin d'enrayer et de maîtriser les dégâts subis.

3. Outils en matière de politique de sécurité

L'analyse menée jusqu'à présent a permis de montrer la complexité, les interdépendances globales et les interactions des différents potentiels de conflits.

Le chapitre suivant, en revanche, étudiera, sous l'angle de la prévision des crises, la question de savoir s'il est possible de détecter des potentiels de conflits, par quels moyens on peut y faire face ou comment enrayer les conflits au moment même où ils surgissent.

3.1 Le concept global dit de syndrome

3.1.1 Présentation du concept

Le processus de génération des conflits exposé au chapitre 2 montre bien que les interactions entre civilisation et environnement suivent souvent des évolutions types dans les différentes régions. Ces types fonctionnels (syndromes) peuvent être identifiés dans nombre de régions. De ce fait, la complexe problématique de l'environnement peut être réduite à certaines dégradations écologiques types⁷⁸.

Vouloir aborder les différents syndromes dépasserait le cadre du présent mémoire. Il est donc ici surtout question d'esquisser la valeur pratique de cet outil.

Tout d'abord, il s'agit de définir des situations non souhaitées dans les domaines écologique, économique, social et culturel qui, par rapport à la zone d'action, sont délimités par des « glissières de sécurité⁷⁹ » au sens de zones limitrophes. A l'intérieur de cet espace, la société reste capable d'agir. Des décisions sur des activités humaines peuvent y être prises librement. A proximité des zones limitrophes, en revanche, les risques émanant des mutations déterminent de plus en plus l'action politique et sociale. Au-delà des zones limitrophes la dominance des risques pesant sur l'action sociale

⁷⁷ op.cit. Müller, Fiedemann, p. 503

⁷⁸ op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: Globale Umweltveränderungen (WBGU), pp. 115-117

⁷⁹ ibid. p.118

et politique va croissant de sorte que les outils pertinents en matière de gestion des crises perdent leur efficacité. Cette corrélation est illustrée en annexe. Ce concept permet de rendre opérationnelle la notion de développement durable⁸⁰. Toute société devrait s'efforcer d'éviter de dériver vers les zones situées au-delà des glissières de sécurité. Ce modèle permet de déterminer à quel point une région est susceptible de développer un syndrome bien précis et, par cela, le niveau du potentiel de conflits d'origine écologique afin de pouvoir agir de manière préventive⁸¹.

3.1.2 Indicateurs d'alerte anticipée

Pour pouvoir mesurer l'écart qui sépare une société ou une région d'une situation limite non souhaitée, il convient en outre d'introduire des indices ou des indicateurs permettant d'identifier et d'évaluer des syndromes du changement écologique. De surcroît, il est utile de procéder à une analyse de la composition des conditions-cadres susceptibles de renforcer ou d'atténuer les problèmes écologiques qui sont importants pour la sécurité. Cela permet de définir certaines valeurs seuil spécifiques, c'est-à-dire les zones limitrophes du modèle dit de glissières de sécurité qui indiquent une probabilité d'affrontement accrue. Ainsi, des indicateurs très précis signalent en temps voulu la présence d'un potentiel de conflits progressif pouvant porter atteinte à la sécurité. Le taux de natalité d'un pays pourrait constituer par exemple un tel indicateur d'alerte anticipée.

3.1.3 Système décisionnel

A partir de cette analyse, il serait utile de développer un système décisionnel politique permettant, dans un premier temps, de classer par ordre de priorité les problèmes écologiques importants en fonction de la menace qu'ils représentent dans une région précise pour proposer ensuite des mesures adéquates.

Cela suppose :

- d'identifier les régions qui, en raison des problèmes écologiques qui s'y manifestent, sont particulièrement vulnérables au risque de naissance de conflits. Plutôt que de se borner à des problèmes isolés en matière d'environnement, cette analyse devrait faire le tour des nuisances écologiques présentes dans les régions spécifiques. Cela permettra de procéder à une évaluation de la menace tant pour la zone OTAN en Europe que pour d'autres régions jouant un rôle important pour l'OTAN;
- de définir des mesures politiques bien concrètes pour affronter des problèmes écologiques d'ordre sécuritaire. A cet égard, on pourrait envisager de se servir des capacités et moyens structurels

⁸⁰ op.cit. Weizsäcker, Ernst Ulrich von, Faktor 4, p. 239

⁸¹ op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: Globale Umweltveränderungen, pp.117-119

existants en s'appuyant sur des organisations internationales, y compris de l'OTAN, de l'UE ou de l'OSCE, ainsi que sur des accords internationaux.

Cette approche globale dite de syndrome permettra aux décideurs politiques de définir une politique de sécurité européenne efficace en tenant compte de la corrélation entre l'environnement et la sécurité. Avec ces outils, il sera possible d'identifier en temps voulu et en fonction des régions concernées le facteur de risque inhérent à certains problèmes écologiques afin d'éviter, dans certains cas, l'éventuelle naissance ou l'escalade de conflits par des mesures appropriées.

3.2 Emploi des forces armées

Les problèmes écologiques ne peuvent en principe être réglés par le seul emploi de la force militaire. Il y a cependant de fortes chances que des Etats y aient recours lorsque, d'une part, des conflits écologiques risquent d'augmenter d'intensité et de se propager, ou quand, d'autre part, l'environnement est sciemment instrumentalisé. Dans un tel contexte, l'emploi de la force militaire peut s'avérer nécessaire. La question de savoir si, pour ce faire, les Etats européens vont se servir de l'UE au nom de l'identité de défense commune ou de l'OTAN qui, notamment depuis l'ouverture vers l'Est, joue un rôle capital pour la sécurité de l'Europe, dépendra de la future architecture de sécurité européenne commune. Cette question devrait faire l'objet d'une analyse plus poussée qui dépasserait cependant largement le cadre de ce mémoire. Il sera pourtant indispensable de se doter des moyens suivants :

Il conviendrait de créer des unités spéciales chargées au minimum d'exercer une surveillance constante de l'écoterrorisme ou des suites éventuelles de la prolifération des armes de destruction massive. Cela devrait se faire sous forme de coopération internationale tout en y associant les services de renseignement et des forces de police appropriées.

Il faudrait prévoir, de surcroît, une reconnaissance efficace tant par des moyens de renseignement classiques que par satellite et la capacité à détruire en temps de guerre les lieux de production et de stockage d'agents biologiques et chimiques ainsi que leurs vecteurs.

Afin de pouvoir réagir avec les forces nécessaires de façon rapide et flexible en cas de catastrophe écologique aiguë, il paraît utile de se donner les moyens suivants :

- Mise en place d'un secours technique civil international disposant d'un haut degré de mobilité ;
- Préparation des forces armées de l'Europe, dans le cadre d'une sorte de « Corps écologique », pour des missions visant à maintenir ou à restaurer la sécurité écologique. Il s'agirait notamment de missions qu'il ne semble pas opportun de faire accomplir par des éléments civils, missions

effectuées par exemple pour assurer l'alimentation en eau potable ou pour décontaminer des sols pollués⁸² ;

- Assignation de missions de sécurisation aux forces armées pour permettre à d'autres organisations telles des ONG de fournir une aide humanitaire et de réaliser des mesures de protection de l'environnement ;

Ainsi les forces armées pourraient-elles être conçues et organisées en fonction également de la dimension écologique de la sécurité sans pour autant perdre leur capacité de défense⁸³.

3.3 Création de capacités

Pour affronter avec efficacité des défis écologiques, les capacités d'une société à résoudre des problèmes jouent un rôle fondamental. Dans le modèle conflictuel décrit plus haut elles constituent même l'une des conditions-cadres. Le paragraphe suivant traitera donc des améliorations structurelles permettant, au niveau des conditions d'action, à des Etats ou à des régions d'éviter ou d'enrayer de façon durable des problèmes écologiques affectant la politique de sécurité.

De pareilles mesures ont été définies par la plate-forme d'action dite Action 21, le document final de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992 à Rio de Janeiro. Ce document se caractérise par une approche globale des aspects écologiques, économiques et sociaux ainsi que par une vision d'ensemble à long terme des problèmes pour créer ainsi les conditions nécessaires à un développement durable tel que réclamé. En termes de capacités, il y a lieu de distinguer entre les catégories suivantes :

- Institutions qui ont une fonction de sensibilisation

Celles-ci travaillent par exemple sur l'évolution démographique, sur le comportement des consommateurs et sur des programmes d'éducation.

- Institutions ayant pour vocation la mise en œuvre des mesures

Leurs domaines d'activité sont le développement économique et technologique, le transfert de ressources financières et techniques ainsi que les mesures visant à renforcer la position des groupes importants au sein d'une société. S'y ajoute également le soutien apporté aux ONG internationales et leur intégration conceptuelle, celles-ci étant particulièrement adaptées à jouer un rôle catalyseur en matière d'identification des problèmes et de contrôle.

⁸² Bailly, Christian, "Défense et environnement", Défense nationale, vol. 53, n° 11, novembre 1999, p. 31

⁸³ op.cit. Kaldrack, Gerd, p. 64

De surcroît, de par leur indépendance politique, de telles organisations peuvent agir différemment que les représentants d'un Etat⁸⁴. La politique, en revanche, peut profiter de cette spécificité des ONG tout en l'intégrant dans sa planification stratégique.

- Conditions-cadres

Celles-ci portent par exemple sur le système d'éducation, les soins de santé préventifs et la mise en place de régimes de protection sociale⁸⁵.

Globalement, la création de ces capacités constitue le noyau des efforts déployés, notamment à l'échelon national, pour affronter avec efficacité les problèmes dus au changement écologique. A cette fin, il importe de mettre en place les capacités les mieux adaptées à la situation respective⁸⁶. Au regard des flux migratoires (voir paragraphe 2.2.3) notamment, ces outils revêtent une importance particulière car le redressement de l'économie et un contrôle efficace des naissances, par exemple, peuvent être des moyens opportuns pour prévenir des exodes⁸⁷.

3.4 Mesures diverses

3.4.1 Le concept de sécurité européen par régions

En Europe, les potentiels de risques encourus diffèrent en fonction des régions. Ainsi par exemple, le pourtour méditerranéen est-il davantage exposé aux flux migratoires en provenance de l'Albanie, de l'Iraq et des pays africains que le Nord de l'Europe. On peut donc se demander s'il n'y a pas lieu d'élaborer un concept de sécurité prévoyant une différenciation de l'Europe en catégories de risques par régions. Cela permettrait d'affronter les défis en mettant en œuvre des stratégies adaptées aux régions et les moyens correspondants. Adoptée au 1er avril 1999 par les Etats membres de l'Alliance atlantique, la nouvelle structure de commandement de l'OTAN qui comporte la mise sur pied, au sein des différentes zones régionales Nord et Sud, de « Joint Sub-Regional Commands » (JSRC) semble être un premier pas dans la bonne direction⁸⁸.

⁸⁴ Bruehl, Tanja, *Verlust der biologischen Vielfalt: Ein neues Problem der internationalen Beziehungen*, Mosbach; Arbeitsgruppe Friedensforschung und Europäische Sicherheitspolitik, vol. 54, 1995, p. 68

⁸⁵ Zimmermann, Monika, "Ein kommunaler Aktionsplan für die zukunftsbeständige Entwicklung der Kommune im 21. Jahrhundert", *Aus Politik und Zeitgeschichte*, Bundeszentrale für politische Bildung (ed.), vol. 27, 1997, p. 25

⁸⁶ Jänicke, Martin / Weidner, Helmut, "Zum aktuellen Stand der Umweltpolitik im internationalen Vergleich – Tendenzen zu globalen Konvergenzen?", *Aus Politik und Zeitgeschichte*, Bundeszentrale für politische Bildung (ed.), vol. 27, 1997, pp. 15-16

⁸⁷ op.cit. Hecht, Rudolf, p. 92

⁸⁸ NATO Office of Information and Press, *NATO Handbook*, Bruxelles, 1998, p. 265

3.4.2 La répartition du risque dans le domaine de l'importation des sources d'énergie

Dans le cadre d'une économie à énergie intégrée, les Etats européens se doivent de mener résolument une politique de répartition du risque sur la base d'une diversification des sources énergétiques et des pays fournisseurs afin de pouvoir réagir de façon appropriée en cas de crise et de ne pas compromettre leur propre sécurité. A cet égard, la réduction des dépendances et des vulnérabilités au niveau de l'approvisionnement en ressources devrait passer au premier plan.

3.4.3 Intensification de la politique de l'environnement

Les Etats européens pourraient envisager les mesures suivantes :

- Intensifier en Europe leur rôle de moteur dans la politique internationale de l'environnement malgré l'échec du Sommet sur le climat mondial de La Haye. Fidèle à ses principes, l'Union européenne devrait maintenir son objectif de réduire, d'ici à 2012 au plus tard, l'émission de gaz à effet de serre de 8 % par rapport à 1990⁸⁹. Cet objectif s'impose non seulement par intérêt propre au regard des risques transfrontaliers mais aussi par le souci de jouer un rôle de modèle en ce qui concerne le règlement pacifique et constructif de problèmes écologiques d'une grande complexité⁹⁰ ;
- Elaborer un concept intégré et homogène visant à sauvegarder la sécurité écologique quitte à accepter des abandons de souveraineté⁹¹ ;
- Par le biais d'un échange ouvert d'informations et en mettant à profit la technologie satellitaire instaurer plus de transparence concernant les détériorations écologiques majeures en Europe en vue de réduire la méfiance réciproque et de maintenir activement la sécurité écologique ;
- Tenter de parvenir à une répartition équitable des charges mais aussi des tâches et obligations entre le Nord et le Sud (voir paragraphe 2.2.3) pour que les mesures visées aient de plus grandes chances d'être mises en œuvre à l'échelle mondiale.

Afin de pouvoir réagir de manière appropriée aux risques de plus en plus élevés que représente la prolifération, il paraît utile d'instaurer au niveau international une intense coopération institutionnelle entre les services de renseignement, l'industrie biochimique et les services compétents en matière d'hygiène et de santé publique ainsi que de protection contre les effets des catastrophes. A cette fin, il

⁸⁹ Globus Kartendienst GmbH, vol. 52, 1997, n° 4570

⁹⁰ op.cit. Wöhlcke, Manfred, Ökologische Sicherheit – Neue Agenda für die Umweltpolitik?, p. 116

⁹¹ op.cit. Bächler, Günther, p. 149

conviendrait de prévoir la mise en œuvre des concepts d'alerte anticipée dans les systèmes d'observation épidémiologique⁹².

Résumé et perspectives

La présente étude montre bien l'étroite corrélation qui existe entre l'environnement et la sécurité ainsi que les conséquences qui en découlent pour la sécurité de l'Europe. Il est possible d'en déduire les thèses suivantes :

Notion élargie de la sécurité

Afin de pouvoir agir et réagir efficacement, dans le cadre d'une politique européenne de sécurité prévoyante, face aux défis planétaires et régionaux entraînés par le changement écologique, il sera indispensable d'appliquer systématiquement le concept élargi de la sécurité. Au niveau de la politique, de la société et de l'armée, il sera impératif de tenir compte de cette nouvelle dimension de la sécurité.⁹³

Effets synergiques

La sécurité n'est pas une voie à sens unique, mais résulte des efforts conjugués de la communauté internationale. Face à une destruction transfrontalière de l'environnement, la sauvegarde de la sécurité en Europe suppose donc, en matière de politique sécuritaire, une vaste panoplie d'instruments qu'il faut appréhender et utiliser en adoptant une approche globale. Comme cela fut démontré, nous vivons dans une « communauté d'interdépendance⁹⁴ » qui a besoin d'une interaction des structures, outils et institutions spécifiques pour pouvoir affronter les défis écologiques de manière souple en s'appuyant sur les effets synergiques qui en résultent. A ce titre, il convient de citer le « concept global de syndrome » que l'auteur a pris soin d'aménager en fonction des besoins.

Développement durable

L'analyse des risques que comportent les changements écologiques pour la sécurité internationale devra constituer la clef de voûte d'une politique écologique et sécuritaire prévoyante régie par les principes du développement durable.

⁹² Hauschild, Elisabeth, Die Proliferation von Massenvernichtungswaffen, Waldbrühl; Akademie der Bundeswehr für Information und Kommunikation, mars 1999, p. 34

⁹³ Garrett, Laurie, "The Nightmare of Bioterrorism", pp. 76-89 in Hoge, James F. (ed.), Foreign Affairs, New York; Council on Foreign Relations, Jan/Feb 2001, p.89

⁹⁴ op.cit. Bächler, Günther, p. 145

Concept de sécurité écologique

Il paraît utile d'intégrer un concept de politique de sécurité inspiré par des considérations d'ordre écologique dans la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). La prolifération, l'écoterrorisme et l'instrumentalisation de l'environnement lors de conflits armés devront être considérés comme de nouvelles menaces. A la faveur d'abandons de souveraineté, il convient d'harmoniser les intérêts de sécurité divergents au sein d'une architecture de sécurité européenne tout en tenant compte du fait qu'il semble avantageux, à cet égard, d'adopter une approche centrée sur les catégories de risques par régions.

Emploi des forces armées

En principe, l'emploi de la force armée ne peut constituer que l'ultima ratio. Pourtant, le recours aux forces armées apparaît comme utile dans la mesure où il s'inscrit dans la dimension écologique de la sécurité comme par exemple sous forme de sécurisation militaire de mesures de protection de l'environnement.

La politique devra se rendre à l'idée que les conflits d'origine écologique augmenteront et en nombre et en gravité. A l'avenir, notre sécurité sera moins déterminée par le nombre et le type d'armes dont nous disposons, mais dépendra, pour l'essentiel, de la question de savoir à quelle vitesse les ressources financières, politiques et intellectuelles pourront être – sous couverture militaire, il est vrai – mises en œuvre pour maîtriser des crises écologiques.

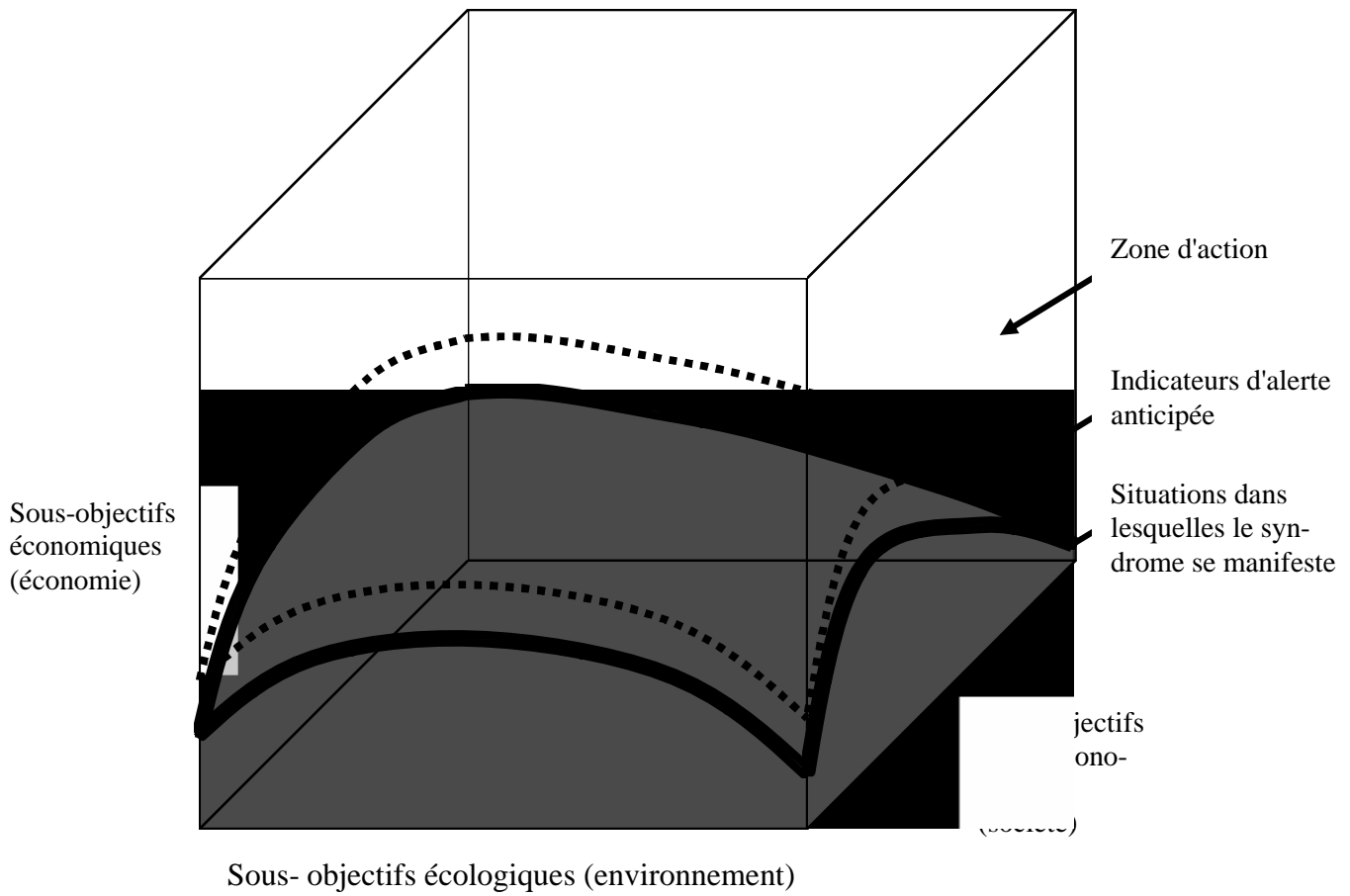
Afin de relever ces défis à venir et de trouver et appliquer, dans le cadre d'une politique de sécurité prévoyante, des solutions appropriées, il apparaît comme impératif de sensibiliser la politique, la société civile et l'armée à cette problématique.

Liste des sigles et abréviations

Cf	-	confer
et al.	-	et alii (et autres)
ibid.	-	ibidem
id.	-	idem
JSRC	-	Joint Sub Regional Command
GAP	-	Grand Projet Anatolien
OCDE	-	Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques
ONG	-	Organisation Non-Gouvernementale
ONU	-	Organisation des Nations Unies
op.cit	-	opere citato
OPEP	-	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OSCE	-	Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
OTAN	-	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
p.	-	page
PESC	-	Politique Étrangère et de Sécurité Commune
pp.	-	pages
UE	-	Union Européenne
vol.	-	volume
WBGU	-	Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung – Globale Umweltveränderungen
WMD	-	Weapons of Mass Destruction

Annexe

Le concept global de syndrome



Source : Concept élaboré à partir du « concept de syndrome » extrait de :
op.cit. Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung (WBGU), p.119

Bibliographie

- Alexander, George A. „Ecoterrorism and Nontraditional Military Threats“, *Military Medicine*, vol. 165, n° 1, janvier, 2000, pp. 1 - 5
- Angenendt, Steffen *Deutsche Migrationspolitik im neuen Europa*, Opladen, 1997.
- Bächler, Günther (ed.) *Umweltflüchtlinge: Das Konfliktpotential von morgen?*, Münster, 1994.
- Bächler, Günther et al. *Umweltzerstörung: Krieg oder Kooperation: Ökologische Konflikte im internationalen System und Möglichkeiten der friedlichen Bearbeitung*, Münster, 1993.
- Bailly, Christian „Défense et environnement“, *Défense nationale*, vol. 53, n° 11, novembre 1999, pp. 29 - 34.
- Barandat, Jörg *Wasser / Regionaler Konfliktstoff weltweiter Bedeutung*, Hamburg; Universität Hamburg - Institut für Friedensforschung und Sicherheitspolitik, 1995.
- Biden, Joseph R. „Maintaining the Proliferation Fight in the Former Soviet Union“, *Arms Control Today*, n° 2, mars 1999, pp. 20 - 25.
- Braillard, Philippe „La situation de la sécurité en Europe“, *La sécurité en Europe : vers une flexibilité interinstitutionnelle?*, Genève; Institut européen de l'Université de Genève, 1997, pp. 21 - 25.
- Brühl, Tanja *Verlust der biologischen Vielfalt: Ein neues Problem der internationalen Beziehungen*, Mosbach; Arbeitsgruppe Friedensforschung und Europäische Sicherheitspolitik, vol. 54, 1995.
- Bundesministerium der Verteidigung *Weißbuch - Weißbuch zur Sicherheit der Bundesrepublik Deutschland und zur Lage und Zukunft der Bundeswehr*, Bonn, 1994.
- Bundeszentrale für politische Bildung_ (ed.) *Aus Politik und Zeitgeschichte*, Bonn; vol.27, 1997.
- Chauprade, Aymeric *Introduction à l'analyse géopolitique*, Paris; 1999.
- Clausewitz, Carl von *De la guerre*, Traduction par Denise Naville, Présentation par Pierre Naville, Paris; Union Générale d'Éditions, 1955.

- Galus, Christiane,
Tarfieu, Vincent
„La mer monte les courants changent“,
Le Monde - Supplément, n° 17357,
18.11.2000, pp. I - VIII.
- Garrett, Laurie
“The Nightmare of Bioterrorism”, pp. 76-89 in Hoge,
James F. (ed.), Foreign
Affaires, New York; Council on Foreign Relations, 2001,
p.89
- Globus Kartendienst GmbH
Vol. 52, n° 4443, 1997.
Vol. 52, n° 4570, 1997.
- Görrissen, Thorsten
„Grenzüberschreitende Umweltzerstörung
und ökologische Sicherheit in Europa in
Europa“, Schwerdtfeger, Johannes (ed.),
Bahr, Egon (ed.), Krell, Gert (ed.).
Friedensgutachten 1991. Münster; 1991,
pp. 119 - 128.
- Grenier, Emmanuel
Etude sur la nature des mouvements
Écologistes et leurs véritables objectifs,
Paris; Editions Alcuin, 1999.
- Hauschild, Elisabeth
Die Proliferation von Massenvernichtungs- waffen,
Waldbühl; Akademie der Bundeswehr für Information
und Kommunikation, mars 1999.
- Hecht, Rudolf
„Neue Bedrohungen und adäquate
Sicherheit“, Schriftenreihe der
Landesverteidigungsakademie, vol. 2,
février 1993, pp. 86 - 96.
- Heck, Hans-Dieter
„Die Mär vom gemeinsamen Boot.
Gewinner und Verlierer der weltweiten
Klimaerwärmung“, Bild der Wissen- schaft, vol. 3, 1995,
pp. 58 - 61.
- Hofmeier, Rolf,
Matthias Schönborn (ed.)
Hoffmann, Bruce
Politisches Lexikon Afrika,
München, 1984.
„Terrorism by Weapons of Mass Destruction: A
Reassessment of the Threat“, Zeitschrift für Sicherheit und
Frieden, vol. 18, février 2000, pp. 126 - 130.
- Hoge, James,F. (ed.)
Foreign Affairs, New York; Council on Foreign Relations,
Jan/Feb 2001.
- Homer-Dixon, Thomas F
„On the Threshold. Environmental Changes as Causes of
Acute Conflict“, International Security. USA, 1991,
pp. 76 - 116.

- Jänicke, Martin,
Helmut Weidner
- „Zum aktuellen Stand der Umweltpolitik im internationalen Vergleich -Tendenzen zu einer globalen Konvergenz?“, Aus Politik und Zeitgeschichte. Bundeszentrale für politische Bildung (ed.) vol. 27, 1997, pp.15 - 24.
- Kaldrack, Gerd
- „Neues Denken in der Sicherheitspolitik/ Die Bundeswehr vor der ökologischen Herausforderung“, Information für die Truppe, vol. 11, novembre 1992, pp. 58 - 65.
- Kutz, Martin
- Geschichte als Empirie oder Ideologie: Die Analyse der Revolutions- und napoleonischen Kriege bei Clausewitz und ihre Verfälschung im deutschen militärischen Führungsdenken seit Schlieffen, Hamburg; Fachgruppe Sozialwissenschaften, 1989.
- Linneberger, Volker
- Nutzung globaler Ressourcen als Konfliktpotential, Hamburg; Institut für Friedensforschung und Sicherheitspolitik an der Universität Hamburg.
- Litzmann, Kurt M. (ed.),
West, Gary (ed.)
- Environment and Security in an international context, Bonn, Washington; Bundesumweltministerium, Departement Of Defense, 1999.
- Merchet, Jean-Dominique
- “Bioterrorisme – une menace surévaluée”, Libération, 21.11.2000
- Ministre de la Défense
- Livre Blanc sur la Défense, Paris, 1994.
- Münz, Rainer,
Ralf Ullrich
- „Bevölkerungswachstum: Ein globales Problem“, Opitz, Peter, J. (ed.), Weltprobleme, Bonn; Bundeszentrale für politische Bildung., 1995, pp. 35 - 70.
- NATO Office of Information and Press
- NATO Handbook, Bruxelles; 1998.
- Opitz, Peter J. (ed.)
- Weltprobleme, Bonn; Bundeszentrale für politische Bildung, 1995.
- „Proteste mit Blockade gegen Castor geplant“, Die Welt, 15.11.2000, p. 4.
- Raufer, Xavier (dir.)
- Entreprises: les 13 pièges du chaos mondial, Paris; Criminalité internationale, 2000.

- Id. Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces, Paris ; collection défense et défis nouveaux, 1998.
- Riecke, Henning „NATO’s Non-Proliferation and Deterrence Policies: Mixed Signals and the Norm of WMD Non-Use“, The Journal of Strategic Studies, vol. 23, janvier 2000, pp. 25 - 51.
- Sager, Wilhelm „Zündstoff Wasser – Quelle für Konflikte oder Medium für Kooperation,“ Truppenpraxis / Wehrausbildung, vol. 42, n° 12, décembre 1998, pp. 799 - 804.
- Sauer, Gustav W. Zur Entwicklung des globalen Energiebedarfs und Treibhauseffektes: Sicherheits-politische Determinanten für das 21. Jahr-hundert?, Hamburg; Impulsreferat Arbeitsgruppe Energie, 1997.
- Id. „Wie der Treibhauseffekt die Kriegsgefahr ver-schärft“, Frankfurter Rundschau, 24.10.1997, p. 8.
- Schoeps, Joachim „In jeder Sekunde drei Menschen mehr“, Der Spiegel, vol. 10, octobre 1993, pp.144 - 154.
- Schütze, Christian „Umweltprobleme: Klima - Wasser – Land“, Opitz, Peter, J. (ed.), Weltpro-bleme,Bonn; Bundeszentrale für politische Bildung, 1995, pp. 185 - 212.
- Schwerdtfeger, Johannes (ed.), Bahr, Egon (ed.), Krell, Gert (ed.) Friedensgutachten 1991, Münster, 1991.
- Thränert, Oliver „Bio-Terrorismus: Gefahren und Antworten“, Europäische Sicherheit, vol. 48, n° 6, juin 1999, pp. 10 - 12.
- Tomei, Veronica „Herausforderung Migration. Sicherheits- politische Implikationen der Wanderungs- bewegungen nach Europa“, Truppenpraxis / Wehrausbildung, vol. 43, n° 2, février 1999, pp. 76 - 81.
- Weizsäcker, Ernst Ulrich von, Amory B. Lovins, L. Hunter Lovins Faktor 4: Doppelter Wohlstand – halbiertes Naturverbrauch, Der neue Bericht an den Club of Rome, München, 1997.

- Weizsäcker, Ernst Ullrich von „Hätte ein Dritter Weltkrieg ökologische Ursachen? Ökologisches Konfliktpotential und Handlungsoptionen“, Bürger im Staat, vol. 45, n° 1, février 1995, pp. 57 – 58.
- Wissenschaftlicher Beirat der Bundesregierung: Globale Umweltveränderungen (WBGU) „Horizontale Integration – Das Syndromkonzept“, Jahresgutachten 1996, Bremerhaven; 1996, pp. 111 - 132.
- Wöhlcke, Manfred Ökologische Sicherheit – Politisches Management von Umweltkonflikten. Ebenhausen; Stiftung Wissenschaft und Politik (Hrsg.), Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, 1997.
- Id. Ökologische Sicherheit - Neue Agenda für die Umweltpolitik ? Baden-Baden; Stiftung Wissenschaft und Politik (ed.), 1997.
- Id. Der ökologische Nord-Süd-Konflikt: Interessen, Argumente und Verantwortlichkeiten im Rahmen der internationalen Umweltpolitik, Ebenhausen; Stiftung Wissenschaft und Politik (ed.), Forschungsinstitut für internationale Politik und Sicherheit, 1992.
- Zimmermann, Monika „Ein kommunaler Aktionsplan für die zukunftsbeständige Entwicklung der Kommune im 21. Jahrhundert“, Aus Politik und Zeitgeschichte, Bundeszentrale für politische Bildung (ed.), vol. 27, 1997, pp. 25 - 38.

REPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS ECOLOGIQUES SUR LA SECURITE DE L'EUROPE

TABLE DES MATIERES

	Page
<u>Préambule</u>	1
Objectif du mémoire	1
Définitions	1
Structure du mémoire	2
<u>Introduction</u>	3
1. <u>Les manifestations du changement écologique comme origine de conflit</u>	4
1.1 L'antagonisme Nord-Sud	4
1.1.1 Les déséquilibres structurels	4
1.1.2 La responsabilité des pays industriels	5
1.1.3 Le problème de la répartition des charges sur fond de crise écologique planétaire	5
1.2 Les catégories du changement écologique	6
1.2.1 La dégradation de l'atmosphère	6
1.2.2 La dégradation de la biosphère	7
1.2.3 La raréfaction des ressources non renouvelables	7
1.2.4 La raréfaction des ressources renouvelables	8
1.2.5 La dégradation des sols	9
1.2.6 Les déchets	10
1.2.7 Les catastrophes naturelles	11
1.3 Bilan provisoire	11

	Page
2. <u>Les conflits d'origine écologique</u>	12
2.1 Conditions-cadres	12
2.2 Effets sociaux	12
2.2.1 La baisse de la production agricole	13
2.2.2 La paupérisation	13
2.2.3 Les mouvements migratoires	14
2.2.4 Les problèmes sanitaires	14
2.2.5 Les répercussions sur le secteur socio-institutionnel	15
2.3 Typologie des conflits	16
2.3.1 Conflits de pénurie simples	16
2.3.2 Conflits identitaires	17
2.3.3 Conflits de pénurie relatifs	17
2.3.4 Bilan provisoire	18
2.4 Autres scénarios de conflits	20
2.4.1 La prolifération	20
2.4.2 L'écoterrorisme	20
2.4.3 Le bioterrorisme	21
2.4.4 Les guerres écologiques	21
3. <u>Outils en matière de politique de sécurité</u>	22
3.1 Le concept global dit de syndrome	22
3.1.1 Présentation du concept	22
3.1.2 Indicateurs d'alerte anticipée	23
3.1.3 Système décisionnel	24
3.2 Emploi des forces armées	24

	Page	
3.3	Création de capacités	26
3.4	Mesures diverses	27
3.4.1	Le concept de sécurité européen par régions	27
3.4.2	La répartition du risque dans le domaine de l'importation des ressources d'énergie	28
3.4.3	Intensification de la politique de l'environnement	28
	<u>Résumé et perspectives</u>	29
	Liste des sigles et abréviations	31
	Annexe	32
	Bibliographie	33-38

“ Le principe d’après lequel il faut toujours veiller à la coopération de toutes les forces, en d’autres termes ne jamais perdre de vue qu’aucune fraction de ces forces ne doit rester inactive, constitue selon nous une consigne simplifiée de ce genre, une sorte de procédé mal.”^(*)

- Carl von Clausewitz -

^(*) Clausewitz, Carl von, De la guerre, Traduction par Denise Naville, Présentation par Pierre Naville, Paris; Union Générale d’Editions, pp.309 - 310